

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1 au 30 septembre 2011 (mm) :

Normale	Campagne 2010 – 2011			
Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Dammartin-en-Goële
57,6	43,1	39,1	33,1	36,4

Températures du 1 au 30 septembre 2011 (°C) :

	Normale	Campagne 2010 – 2011			
	Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Dammartin-en-Goële
Mini	10,4	12,6	12,4	11,9	12,6
Maxi	16,2	23,5	23,0	22,8	23,3

source : Météo-France

Les pluies de septembre, généralement insuffisantes, se sont essentiellement réparties sur les 2 premières décades, et notamment sur 2 périodes de 2 jours (les 3 et 4 et 17 et 18/09 pour quelques secteurs). Quelques situations ont reçu plus de la moitié de la pluviométrie mensuelle sur l'une de ces 2 périodes, comme Chailly-en-Bière avec plus de 23 mm en début du mois.

Les températures sont nettement au dessus des normales saisonnières. Les 1^{ère} et 3^{ème} décades ont fortement contribué à ce décalage. En effet, les températures maxi de ces 2 décades étaient plus des températures d'août, et les températures mini restaient malgré le temps dégagé au dessus des normales de saison.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade majoritaire : 6 à 7 feuilles, avec quelques parcelles à 4 feuilles ou jusqu'à 10 feuilles et plus).

✓ Ravageurs

Tenthrèdes : risque jusqu'à 6-8 feuilles, stade de la majorité des parcelles.

➤ Surveiller l'apparition des larves et intervenir si plus de 3% de la surface foliaire est détruite, cas de 3 parcelles (Amponville 5%, Egligny 10% et Penchard 7%) sur les 27 parcelles observées par le réseau cette semaine.

Ex de produits utilisables : CYTHRINE L 0,2 l, DECIS PROTECH 0,33 l, KARATE ZEON 0,05 l.

Pucerons verts : risque jusqu'au stade 6 feuilles ou 6 premières semaines de végétation.

➤ Seuil d'intervention : présence sur 20% des pieds avec pucerons.

Ils sont présents dans quelques parcelles mais ne dépassent pas le seuil d'intervention sur les parcelles encore au stade sensible (source BSV).

Charançon du Bourgeon Terminal : pour avoir des pièges efficaces, pensez à remonter les cuvettes. Le fond de la cuvette doit être au niveau de la végétation.

Le vol a débuté et les premières captures ont été réalisées sur le département, notamment à Beton-Bazoches (14 captures dans la cuvette).

Les adultes sont très discrets et pondent dans les pétioles à l'automne. La protection passe par le contrôle des adultes pour limiter les pontes.

➤ Surveiller les parcelles en plaçant un piège sur la végétation. Le stade de sensibilité est lié à la période de vol possible et peut aller jusqu'à mi-novembre.

Si une intervention est décidée, elle sera efficace 8 à 10 jours après les premières captures. Tenez compte des évolutions et de l'analyse de risque régionale pour prendre la décision.



Source Cetiom

BLE

✓ Cicadelles

Les conditions climatiques actuelles leurs sont favorables, leur activité peut être limitée si les conditions deviennent fraîches et/ou humides.

Dans les parcelles en cours de levée, il faut être très vigilant si les semences ne sont pas traitées imidaclopride. Les blés sur blés en semis précoces cumulent les risques.

Le stade le plus sensible commence avec l'apparition du coléoptile, puis le risque décroît jusqu'au début tallage.

➤ Observer : ce sont uniquement les cicadelles *spammotettix alienus* de couleur rousse, qui possèdent une tache triangulaire blanche sur le dos (thorax) et ont les yeux rouges, qui sont vectrices de la maladie des pieds chétifs. Pour une meilleure observation, utilisez un piège englué.

➤ Seuil d'intervention : de 20-30 cicadelles par fond englué. Si nécessaire, intervention possible avec BAYTROÏD 0,3 l/ha, MANDARIN PRO 0,125 l/ha ou DUCAT 0,3 l/ha, de préférence aux heures les plus chaudes de la journée.

Attention, seules les feuilles présentes lors de l'intervention sont protégées. Dans la mesure du possible, éviter (temporairement) de détruire les repousses, afin de limiter les déplacements massifs des cicadelles vers les parcelles en cours de levée.

➤ Surveiller les parcelles se réchauffant vite (argilo-calcaires caillouteux, protégées du vent, coteaux exposés au sud, ...) car elles sont plus favorables à l'activité des cicadelles. Dans le cas de parcelles entourées de bois, vous trouverez les cicadelles dans les parties abritées et ensoleillées (pas dans les zones d'ombre portée).



photo : aramel.free.fr

DESHERBAGE PRECOCE DES CEREALES (semis en cours).

Les difficultés de désherbage sont une réalité de plus en plus visible dans la plaine. Il est vrai que le printemps 2010 n'a pas toujours été très favorable à des interventions précoces efficaces car les conditions n'ont été bonnes que fin mars, avec des adventices déjà bien développées. Pour revenir à des niveaux de propreté acceptable, il est certes indispensable d'associer agronomie et chimie mais aussi d'adapter les programmes à chaque parcelle ou groupe de parcelles en fonction de leur salissement et d'être plus vigilant sur les conditions d'applications en particulier avec les foliaires et les sulfonilurées en sortie hiver.

1-Privilégier les herbicides à l'automne pour

- les premiers semis jusqu'au 15-20 octobre qui vont subir les pics de levées des vulpins ;
- les parcelles connues comme sales (vulpins et ray-grass)

Des essais désherbage anti graminées ont été conduits par le SRAL pour étudier des programmes de désherbage, associant différentes familles, pour prévenir et gérer les problèmes de résistance. Il en ressort que les applications d'automne apportent une efficacité supérieure à celles de sortie d'hiver.

2- Produits à l'automne, efficacité et qualité des eaux

Privilégier les urées substituées, isoproturon et chlortoluron qui ont une action principalement racinaire. Ils peuvent être associés à d'autres produits en fonction du type de sol et des populations d'adventices.

L'objectif est de réaliser un premier nettoyage qui peut nécessiter une ré-intervention en sortie hiver.

Néanmoins, ces matières actives se retrouvent facilement dans les eaux de drainage et les eaux de ruissellement. Il faut donc les utiliser tôt, pour éviter les pluies drainantes de l'hiver qui les entraînent dans les eaux de drainage.

Les produits de la famille des sulfonilurées seront plutôt réservés à la sortie de l'hiver et au printemps.

Dans cet Info.pl@ine, nous n'abordons que les traitements en prélevée ou post-semis prélevée qui doivent rester exceptionnels. Nous reviendrons ultérieurement sur les programmes de post-levée précoce.

✓ Nouveau produit utilisable en prélevée

TROOPER (60 g/l flufénacet + 300 g/l pendimethaline) : homologué à 2,5 l/ha sur blé tendre, orge d'hiver et triticale, ce produit racinaire est plutôt de contact, donc à utiliser de préférence en prélevée voire post-levée très précoce. Les conditions d'humidité du sol (frais ou légèrement humide) sont essentielles pour une bonne efficacité.

Attention aux applications en sol filtrants en cas de forte pluie, ou sur semis mal enterrés, risque de phytotoxicité.

Sur **vulpin**, il est plus efficace qu'un IPU seul à 1 200 g, et proche, voire meilleur que du QUARTZ GT, mais inférieur à l'association 1 200 g IPU + 1,5 l PROWL.

Sur **ray-grass**, il peut être une base comme le chlortoluron, mais nécessitera souvent un complément en sortie d'hiver.

✓ Désherbage post-semis prélevée sur blé

A réserver uniquement aux parcelles fortement infestées en ray-grass, en vulpins, et où il n'est pas toujours possible de passer en post-levée précoce (sols plus argileux et/ou rapidement engorgés).

Quand ils sont possibles les programmes de post-levée, même très précoces, sont plus performants. Attention certaines formulations ne sont pas autorisées en mélange.

✓ Traitement de prélevée qui sera complété en post-levée, à l'automne ou en sortie d'hiver

<i>Forte infestation de vulpins</i>	Limons, sables	IFT	Coût €	Limons-argileux	IFT	Coût €
Produits à base d'Isoproturon ou QUARTZ GT (Isoproturon + DFF) ou TROOPER	750 à 1000 g/ha	0,7 - 0,8	8 - 11	1000 à 1200 g/ha	0,8 - 1,0	11 - 13
	1,8 à 2 l/ha	0,7 - 0,8	27 - 30	2,2 à 2,4 l/ha	0,9 - 1,0	32 - 35
	1,8 à 2,0 l/ha	0,7 - 0,8	35 - 38	1,8 à 2,0 l/ha	0,7 - 0,8	35 - 38

Remarque : l'isoproturon a de bien meilleures efficacités en post-levée précoce qu'en prélevée.

<i>Forte infestation de ray-grass (sur variétés tolérantes)</i>	Limons, sables	IFT	Coût €	Limons-argileux	IFT	Coût €
Produits à base de Chlortoluron ou LAUREAT (Chlortoluron + DFF) ou DEFI + CARAT prosulfocarbe+(flurtamone+DFF)	1250 à 1400 g/ha	0,7 - 0,8	18 - 20	1600 à 1750 g/ha	0,9 - 1,0	23 - 25
	3 l/ha	0,7	34	4 à 4,5 l/ha	0,8 - 0,9	45 - 50
				3 l + 0,6 l/ha	1,2	53

Remarque : le chlortoluron n'est à utiliser que sur les variétés tolérantes.

✓ Désherbage pré-semis sur orge d'hiver

Le trialate (AVADEX 480, PARNASS C), 2,5 à 3,0 l/ha à incorporer rapidement, offre une solution alternative aux difficultés de gestion des populations de graminées. Très efficace sur vulpins, pâturins et agrostis jouet du vent, il présente aussi une efficacité correcte sur folles avoines, ray-grass et brome. Il présente aussi l'intérêt de varier le mode d'action des anti-graminées dans un contexte de résistances aux fops-dymes et sulfonylurées.

✓ Désherbage post-semis prélevée sur orge d'hiver

Le désherbage de prélevée est à privilégier en présence de ray-grass et dans les parcelles où la portance du sol à l'automne est aléatoire. Dans ce cas, utiliser des herbicides à base de chlortoluron :

- LAUREAT 3 à 4 l/ha selon les types de sols,
- Chlortoluron, 1500 g/ha (seuls CHLORTOCIDE EL, CLORTOSINT, CORTURON, SHVAT, TABLO 700 et TOLURGAN 50 SC, sont recommandés par la filière brassicole).

➤ En présence d'une forte population de ray-grass et/ou résistants aux « fops », on peut réaliser le programme suivant : Chlortoluron 1500 g/ha en prélevée, puis, DEFI 2 à 2,5 l/ha en post-levée d'automne.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le DAPA sera délivré dans sa configuration actuelle jusqu'au 31 décembre 2011.

Le Diplôme d'Applicateur de Produit Antiparasitaire sera délivré dans sa forme actuelle jusqu'au 31 décembre 2011 ; il sera remplacé ensuite par le Certiphyto UADPS (Usage Agricole Décideur en Prestation de Service) ou UAOPS (Usage Agricole Opérateur en Prestation de Service).

Les agriculteurs qui réalisent des traitements phytosanitaires en prestation de service doivent être titulaires du DAPA.

Ce diplôme est délivré par le SRAL (service régional de l'alimentation).



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

